Pantin, le 8 mars 2022

Madame PANTEBRE
Préfète Déléguée à l'Egalité des Chances
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
1 esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny

Objet : Difficultés rencontrées pour le renouvellement des titres de séjour des salarié.e.s en insertion des SIAE de Seine-Saint-Denis

Madame la Préfète,

Depuis quelques mois, nous sommes alertés par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) de Seine-Saint-Denis sur les difficultés rencontrées par les salarié.e.s en insertion dans leur démarche de renouvellement de titre de séjour.

Dès la fin du mois de décembre 2021, dans une démarche collégiale, les réseaux que sont CHANTIER école Île-de-France, Coorace Île-de-France, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France, ainsi que la Fédération des Entreprises d'Insertion Île-de-France, ont décidé de s'associer à Inser'Eco93 dans une démarche d'objectivation de cette problématique.

Les résultats obtenus sont sans appel : **90% des SIAE de Seine-Saint-Denis sollicitées par les réseaux indiquent rencontrer des problématiques sur le sujet,** tous types de conventionnement IAE, ainsi que de secteurs d'activité, confondus.

La difficulté première concerne l'obtention du premier rendez-vous auprès des services de la Direction des migrations et de l'intégration permettant de générer le récépissé et, donc, la continuité des droits avant examen du dossier.

Nous nous alarmons, ainsi, d'une mise en péril de la situation d'un nombre grandissant de salarié.e.s en insertion qui perdent leur droit au séjour car ils ne parviennent pas à obtenir un rendez-vous en Préfecture avant expiration de leur titre de séjour. Cette rupture dans leur droit au séjour entraîne une suspension de leur contrat de travail qui place les personnes en situation de précarité économique et administrative.

Dans ce contexte, les SIAE, dont la mission première est d'accompagner ces publics à la levée des freins socio-professionnels qu'ils rencontrent, ne peuvent assurer la continuité de leur travaux de remobilisation sans risque d'exposition juridique grave.

En outre, eu égard au nombre de personnes concernées, ces situations déstabilisent l'équilibre économique des SIAE, dont le fonctionnement dépend de la présence effective et l'activité des salarié.e.s en insertion.

Qui plus est, à l'heure où la moitié des marchés publics liés à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 s'ouvrent, il est difficile pour ces structures de se projeter sur leurs activités sociales comme économiques.

Au reste nous déplorons que les financements Etat, via les aides aux postes ainsi que le Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI), soient perdus à cause d'interruption inopinée de parcours de salarié.e.s en insertion, et ce faute d'obtention dans les délais impartis d'autorisation de travail émanant de services de la préfecture.

Pour cette raison, nous nous permettons, par la présente, de solliciter votre haute bienveillance, pour l'obtention d'un accès amélioré, par vos services, au premier rendez-vous d'enregistrement de demande de renouvellement de titres de séjour.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le Conseil d'administration d'Inser'Eco93,

Marie-Lucie SCIARLI, Co-Présidente ;
Hichem AZAIEZ, Co-Président ;
Mamadou TOURE, Co-Président.

Cosignataires :

CHANTIER ECOLE ÎLE-DE-FRANCE

coorace Île-de-France

Fédération des acteurs de la solidarité ÎLE DE FRANCE

la fédération des entreprises d'insertion ÎLE-DE-FRANCE | Efficacité économique, finalité sociale